



RAPPORT DU MEDIATEUR PACA :

Si peu d'humanité à Pôle emploi !

Extrait de l'introduction du bilan d'activité du médiateur :

BILAN 2010 DU SERVICE DU MEDIATEUR PACA

« Le poste de Médiateur PACA a été créé le 19 mars 2009.

L'action du Médiateur consiste en la prise en charge des réclamations de second niveau (Réclamation ayant fait l'objet d'un premier traitement par les sites et les services et dont la réponse ne satisfait toujours pas les requérants).

Définie et présentée par l'établissement comme une nouvelle opportunité offerte à nos usagers pour faire valoir leurs droits, celle-ci ne se substitue pas aux voies de recours hiérarchiques ou juridiques traditionnelles mais intervient en complément.

Le Médiateur a aussi pour **vocation de mettre un peu 'd'humanité'** dans les relations qui prévalent entre nos usagers et l'établissement. »

Tout est dit !

Mettre un peu d'humanité est une prérogative du médiateur régional et ne relève plus de la relation quotidienne aux usagers.

Pour l'humanité, adressez-vous au médiateur !

Délai moyen de réponse, 25 jours !

Les conseillers, les techniciens, les membres d'équipe locale de Direction n'ont pour mission que l'application de notes, directives et autres injonctions sans états d'âme, ni humanité !

Si vous aussi, vous ne l'acceptez pas,
adressez-vous à la CGT Pôle emploi

Je souhaite adhérer à la CGT Pôle Emploi !

Prénom et nom :

Affectation :

A renvoyer à CGT Pôle Emploi PACA – 1 Place Général Ferrié – 13008 Marseille